

## **Monsieur Blanquer, l'école de la confiance, c'est d'abord « Liberté, égalité, fraternité » devant toutes les écoles : l'appel de Michel Taube**

Jean-Michel Blanquer défend cette semaine devant l'Assemblée Nationale son projet de loi pour une école de la confiance. Les débats portent notamment sur la place des symboles de la République au sein de l'école : on l'a vu avec l'amendement du député LR Eric Ciotti proposant de mettre le drapeau français dans toutes les salles de classe. Résultat : nous devrions avoir bientôt les drapeaux tricolore et européen dans toutes les salles.

En ces temps de crise morale du pays, de contestation du modèle français, voire de haine de la France, il est bon de réinvestir les symboles. En son temps, nous avons proposé par exemple que chaque matin les élèves chantent la Marseillaise et scandent la devise de la République dans toutes les cours de récréation comme cela se fait dans de nombreux pays.

Pour l'heure, nous voulons ici dénoncer une anomalie en nous adressant au ministre de l'Éducation nationale. Par la [loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République](#), le Parlement avait déjà voté une disposition symbolique forte : « La devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen sont apposés sur la façade des écoles et des établissements d'enseignement du second degré publics et privés sous contrat. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est affichée de manière visible dans les locaux des mêmes écoles et établissements. »

Le problème est que six ans, après, et d'après nos informations, des centaines d'établissements scolaires, privés mais aussi publics, n'ont pas apposé cette devise devant l'entrée de leurs bâtiments. Encore une fois, la loi n'est pas appliquée.

Le vote de la loi sur l'école serait-elle l'occasion d'un rappel à la loi déjà existante ?

Monsieur le Ministre, pouvez-vous prendre l'engagement que d'ici la prochaine rentrée scolaire, toutes les écoles, les collèges, lycées et universités, publics et privés, auront enfin notre devise sur leurs frontons ?

Si le drapeau, c'est la France, les valeurs de la France, elles, c'est la devise républicaine, « liberté, égalité, fraternité ».

L'enjeu est de taille et il permettra aussi de sensibiliser les corps enseignants qui se disent souvent sceptiques devant ce réinvestissement symbolique, eux qui préfèrent réclamer plus de moyens, de personnel et de formation pour répondre aux inégalités scolaires. Sans eux, la reconquête de l'école républicaine sera perdue.

**Michel Taube**